



N° 10
2014

Janvier

**Association pour la sauvegarde de la Bastide de Domme
et de ses Remparts**

(ASBDR – BP n° 2 – 24250 Domme)

Un grand merci à vous, chers adhérents et amis, pour votre soutien et la confiance que vous nous apportez. C'est un bel encouragement pour l'avenir de notre association. L'année 2013 nous a permis de progresser dans de nombreux projets, principalement au château du Roy et sur les chemins de randonnées. Mais c'est surtout la reconnaissance d'intérêt général qui marquera une étape importante dans la vie de notre association. Ce nouveau label va nous permettre de solliciter des financements privés de type partenariats ou mécénats d'entreprises. Vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu de notre assemblée générale qui s'est tenue à Domme, salle de la Rode, le vendredi 10 janvier 2014 et où vous avez été nombreux à partager en fin de séance la galette et le verre de l'amitié. Alors encore merci pour votre fidélité et votre amitiés

Louis Laidet

Assemblée Générale de l' Association pour la Sauvegarde de Domme et de ses Remparts

L'assemblée générale 2013 de l' ASBDR s'est tenue le 10 janvier 2014 à 20 heures à Domme

Le nombre d'adhérents au 31 décembre 2013 étant de 210 personnes, le quorum est de 105 personnes.

Etaient présents : 46 personnes et avaient donné procuration : 69 personnes

Le total des signatures étant de 115, le quorum est donc atteint.

Le président Louis Laidet ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux assistants et leur présente ses meilleurs vœux au nom des membres du Conseil.

Il remercie les membres de l'association pour leur soutien. Il rappelle que l'association, créée en 1993 par le général Jean Fageolles, a maintenant plus de vingt ans.

Il explique en quelques mots les missions de l'association et précise le cadre dans lequel elle travaille en étroite collaboration avec la Mairie de Domme. Soulignant combien il *est* agréable et efficace de collaborer avec une municipalité à l'écoute et prête à aider à l'amélioration de notre patrimoine. Il fait remarquer aussi combien sont nécessaires les travaux récents entrepris sur la Halle, dans la rue de la Combe et bientôt à la porte des tours, tout cela dans un cadre de rénovation indispensable de notre bastide.

Il présente ensuite le rapport moral qui rend compte des diverses activités de l'association durant l'année écoulée.

Reconnaissance d'intérêt général :

Nous entrons dans une ère de restriction, ou plus exactement de juste mesure entre nos dépenses publiques et notre capacité à les payer. Cela paraît sain mais va nous obliger à être plus ingénieux pour faire avancer des projets qui nous sont chers et ne plus compter sur la seule intervention de l'Etat et des administrations. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé que notre association soit reconnue d'intérêt général de façon à pouvoir bénéficier des avantages fiscaux pour ceux qui lui font des dons.

L'ABDR a donc été reconnue en avril 2013 association d'intérêt général, ceci lui donne une influence plus importante, et permet aux adhérents de profiter des avantages fiscaux liés à cette reconnaissance.

Château du Roy

Les séances de débroussaillage ont continué

Deux moutons ont été prêtés par la famille Mazet le 7 mai dernier et permettent de maîtriser la pousse de la végétation dans la partie principale du château.

Une visite effectuée le 6 novembre par l'ABF, Philippe Rochas, accompagné d'une délégation de la DRAC (archéologie de Bordeaux) a permis de progresser dans notre programme d'actions sur le château. Nous avons été autorisés à effectuer deux sondages.

En août dernier un chantier Concordia a réalisé des travaux de restauration de murs fragilisés. Monsieur Rochas, Architecte des Bâtiments de France, est venu inspecter les travaux réalisés par les jeunes de Concordia et a fait part de ses réserves sur la qualité du travail fourni par cette équipe et signale qu'il s'agit d'un problème d'encadrement et de compétence technique des responsables sur place.

Par ailleurs, afin de poursuivre le travail de débroussaillage sur des zones difficiles d'accès par notre équipe, il a été fait appel à des sociétés spécialisées dans ce genre de travaux. Sont actuellement programmées les coupes suivantes :

- ✓ Au niveau du terrain situé sous le moulin (propriété privée) la coupe sera faite par une société de Nabirat en Mars/Avril 2014
- ✓ Du côté Ouest (au dessus de la grande grotte) la coupe sera faite par Couleurs Périgord (devis de 1050 Euros TTC)
- ✓ Enfin un devis pour la coupe des arbres situés sur la parcelle appartenant à la municipalité de Cénac leur a été envoyé , ceci permettrait d'avoir une vision plus claire des murs extérieurs et des niveaux d'enceinte

Au cours de la visite faite le 8 janvier par Hervé Gaillard , en présence de Madame le maire de Domme et du vice président de l'association, les sondages ont été analysés, et des instructions précises données pour continuer sur ces deux fouilles. Monsieur Gaillard rappelle que le but n'est pas de faire de nombreux sondages, aussi intéressants soient ils, sans auparavant avoir une étude préalable d'ensemble complète, avec recherche d'archives avec un plan topographique, et une étude complète des constructions, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Château.

Chemins de randonnées

Un très gros travail a été fait cette année et il faut dire un grand merci à toute l'équipe des bénévoles qui ont travaillé les samedis matin.

Maintenant Domme dispose d'un très bon réseau de chemins et nous vous invitons à emprunter celui qui passe sous la Barre de Domme, partant de Roc Béral et remontant au niveau du château du Roy. Une fois devenu accessible, ce chemin a été nettoyé des débris jetés par-dessus bord depuis l'esplanade.

Mr NADAL, en charge des chemins de randonnées au du Conseil Général, est venu le 25 juin dernier pour faire une évaluation de ce nouveau parcours en présence de Mme Jocelyne Lagrange, maire de Domme. Il a été enthousiasmé et a fourni un certain nombre de recommandations qui permettraient progressivement d'en faire un « parcours nature » très apprécié des touristes toujours friands de promenades de cette qualité.

Le second chemin ouvert cette année est celui partant de la Croix de Carguemet qui se dirige vers l'Ouest.

Le prochain chantier qui sera réalisé en 2014 partira des fontaines de Font Giran et permettra de relier Cénac au niveau du terrain de sports du Touron.

Petit patrimoine

La commission Petit Patrimoine qui, jusqu'à présent avait été menée par Mme Annie Balyu est désormais sous la responsabilité de Stéphane Dollé et Julien Pénocet, jeune équipe qui a accepté de reprendre le flambeau et de poursuivre le travail remarquable effectué précédemment. Louis Laidet en profite pour remercier Annie Balyu pour l'énorme travail de recensement de notre petit patrimoine qu'elle a effectué au cours des années précédentes.

Les remparts

Les remparts sont en danger. Ce mal qui les ronge s'appelle "pillage des belles pierres", Mais comme ce pillage se fait de façon très discrète personne ne s'en aperçoit à l'exception de quelques riverains qui observent et constatent régulièrement des disparitions... La partie la plus en danger est bien entendu celle qui est exposée aux voitures. Alors il est proposé :

- De repérer les pierres branlantes et les sceller dans les meilleurs délais
- De les débroussailler de façon à les rendre visibles et limiter leur dégradations
- De faire de façon annuelle une surveillance de l'état de ces remparts en partant des photos réalisées il y a une quinzaine d'années par l'ASBDR et que nous avons en archives.

Après cette présentation, le rapport moral est adopté à l'unanimité



Ouverture du chemin de randonnées sous la barre (Roc Béral – château du Roy)

2012	2013
------	------

Rapport financier

Détails des recettes

Cotisations	2,070	2,130
Dons	475	610
Don exceptionnel	490	490
Sous Total	3,035	3,230

Intérêts bancaires	220	245
Divers	17	

TOTAL	3,272	3,475
--------------	--------------	--------------

2012	2013
------	------

Frais débroussaillage	152	200
-----------------------	-----	-----

Sous total Château	2,354	1,732
---------------------------	--------------	--------------

Site Interne	774	120
--------------	-----	-----

Participation concours Couleurs Aquitaine	215	200
---	-----	-----

Adhésion Pierre angulaire	20	20
---------------------------	----	----

Affranchissements et frais boite postale	202	156
--	-----	-----

Fournitures bureau / activité	101	76
-------------------------------	-----	----

Fournitures Cartes adhésions et tampons		177
---	--	-----

Frais bancaires	15	27
-----------------	----	----

Divers	100	80
--------	-----	----

TOTAL	3,781	2,588
--------------	--------------	--------------

Détails des dépenses**Château du Roy**

Panneau entrée	203	
Installation des moutons		43
Grillage sécurisation	407	
Coupe arbres	1,300	910
Concordia	292	579

Résultat de l'exercice	-509	887
-------------------------------	-------------	------------

Solde bancaire	11,534	12,110
-----------------------	---------------	---------------

Le vice président présente les comptes de l'année passée, fait un exposé sur l'avantage donné par la reconnaissance d'intérêt général pour la déduction fiscale des dons.

La bonne santé financière de l'association permet pour les années à venir de pouvoir s'impliquer encore dans des projets autant sur le château du Roy que sur d'autres projets.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Elections des membres du Conseil d'Administration. Quatre postes étaient à pourvoir. Les candidats étaient Nadine Eymery, Louis Laidet, Olivier Faucompré, tous les trois dont le mandat venait à expiration, et Patrice Buchot. Le résultat des votes est le suivant : 115 voix pour Nadine Eymery, Olivier Faucompré, Patrice Buchot, 114 voix pour Louis Laidet



Moutons au château du Roy

ASBDR – BP 2 - 24250 DOMME

&

asbdr@orange.fr

&

www.asbdr.com